

Le Compost, c'est bon, mais avec modération

Le compost permet de

- **Recycler** simplement et efficacement les résidus organiques ménagers ou issus de l'entretien du jardin
- **Améliorer** le comportement du sol (aération, infiltration de l'eau, résistance au piétinement...)
- **Stimuler** la vie du sol en nourrissant de nombreux organismes
- **Nourrir** les végétaux

Comment doser son apport de compost ?

Épandre une quantité raisonnable de compost : 0,5 cm d'épaisseur maximum chaque année, et l'incorporer superficiellement par griffage.

Aide-mémoire

1 demi-seau ménager
de 10 litres de compost (= 2,5 kg)
pour 1 m² de surface par an

Attention au dosage

Mal dosé, le compost occasionne des dérèglements

- Difficultés de réhydratation des sols secs
- Déséquilibres nutritionnels pour les plantes
- Baisse de la biodiversité
- Accumulation de polluants

Pourquoi ?

Lors de la dégradation des résidus organiques, certains éléments dont des métaux lourds, naturellement présents dans les denrées et dans les broyats s'accumulent dans le sol au fil des apports de compost. En cas d'excès, ces polluants rendent les plantes cultivées impropres à la consommation.

Le saviez-vous ?

Le compost vendu en commerce doit respecter des critères de flux et de qualité agronomique et d'innocuité bactériologique et chimique (norme NFI 44-051).

Même si les composts sont souvent de bonne qualité, leur dosage doit être raisonné pour limiter l'accumulation de polluants.

**Soyons vigilants sur les quantités de
compost épandues.**